

Séance extraordinaire du Conseil départemental – 26 Septembre 2022

Rapport d'activité des services de l'Etat en 2021

Audition de Madame Sophie THIBAUT, Préfète du Val-de-Marne

Question de Madame Flore MUNCK relative aux conditions de la rentrée scolaire :

Madame la Préfète,

La rentrée scolaire a eu lieu mais dans quelles conditions : de nombreuses classes de collège à 30 élèves et dans le primaire à plus de 35 élèves, un recours massif aux contractuels, des enseignant·es « formé·es » en quatre jours, une grande majorité des enseignant·es remplaçant·es nommé·es pour assurer la rentrée scolaire...

Aujourd'hui nous pouvons dire que le dialogue entre les élu·es et l'éducation nationale est devenu extrêmement difficile. Entre le CDEN de fin d'année non convoqué et les nombreuses délégations non reçues, il est difficile de pouvoir dialoguer avec la DSDEN.

Si le nombre d'élèves scolarisés en Val-de-Marne est en baisse, la question des moyens déployés par l'Education nationale pour mener à bien ses missions reste entière.

Ainsi, des classes de collège sont ouvertes sans disposer de la dotation horaire hebdomadaire légale. Dans certaines écoles, une majorité d'enseignants est désormais en situation contractuelle. Et dans certaines classes de maternelle, les enfants ont parfois trois enseignants différents.

Pouvez-vous Madame la Préfète, nous communiquer s'agissant du 1^{er} et du 2nd degré, le taux moyen d'élèves par classe de chaque commune ainsi que le pourcentage de contractuels dans les différentes matières ?

Attentifs aux éléments de réponse que vous nous apporterez, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations respectueuses.

Flore MUNCK